

Mairie 1 Place de la Mairie  
SAINT MARTIN LE VIEUX  
87700

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### N°2023/38 EN DATE DU 28/09/2023

#### Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 13

Représentés : 00

Votants : 13

Exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le 28 Septembre 2023, à 20h, à la mairie, selon la convocation en date du 22 septembre 2023, sous la présidence du maire, Madame Sylvie ACHARD.

Présents : Mmes ACHARD. DUBARRY. ESCALIER. BAYLE. MARCILLAUD. BRUZAT

Mrs LAVALADE. PETILLON. JOUHANNEAU. DELOMENIE. LEVEQUE. MOUSNIER. CARREAUD

Monsieur Damien LEVEQUE a été élu secrétaire de séance

#### DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR DES TRAVAUX DE D'ECLAIRAGE ET D'AMENAGEMENT DE LA PLACE PUBLIQUE

Madame le Maire rappelle que le conseil municipal a engagé des travaux de rénovation de la place publique. Afin d'optimiser l'utilisation de cette dernière lors des différentes manifestations organisées sur celle-ci, il convient de procéder à l'installation d'un lampadaire central de 4 lampes et d'une borne forain.

Elle rappelle que cette volonté communale entraîne un effort financier important et qu'il est indispensable de rechercher tous les concours financiers possibles pour ledit investissement, à savoir :

- **Travaux d'aménagement pour un montant 9 462.50€ HT soit 11 355€ TTC**

Considérant que ces travaux représentent un effort financier important pour la commune et qu'il est indispensable de rechercher tous les concours financiers possibles pour réaliser cette opération,

Le Conseil Municipal, sur proposition de Madame le Maire, décide, à l'unanimité des membres présents, de solliciter le concours financier du Département dans le cadre des C.T.D. en vue de la réalisation de l'opération précitée.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;

Au registre sont les signatures ;

Le Maire, Sylvie ACHARD



Affichée le 29/09/23

Transmise le 29/09/23